

Bulletin trimestriel
Vingt-sixième année. N° 101
2006 - n°2

BELGIQUE-BELGIE
P.P.
1470 GENAPPE
6/1365

9
9
9
9
9

2006 - 0295
M^{me} Héraly Marcelle
allée du Jacquemart 2/12
1400 Nivelles

LE BULLETIN

DES RETRAITÉS

Éditeur responsable :
Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire . A.S.B.L.
(M. Roger Dubois, 16, rue de Nivelles, 6181 Gouy-lez-Piéton)

LE BULLETIN DES RETRAITÉS

Bulletin d'information publié par
l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire.

Association sans but lucratif.

SOMMAIRE**Editorial.**

Comme le veut la loi. Roger Dubois 2

Tout Sur.

L'assurcard 3-5

Proses et poésies.

Intérieur. Jacques Sutherland. 6

Au commencement la vie. Paul Rousseau. 7

L'école normale Charles Buis pendant la guerre (suite et fin). Pol Droulans. 8-9

Les petits vieux. André Van Aelbrouck. 10

Le vol du ramier. Antoine Letellier. 11

Tache d'encre. Anne-Marie Storm. 12

Les rois. Antoine Letellier 12

Pour vous et avec vous.

Assemblées générales annuelles. 13

Le douzième concours de poésie et de prose poétique. 13

Le sixième concours de photographies. 13

Le courrier de nos lecteurs.14-15

In memoriam 16

Participez à la journée automnale
début octobre 2006.

Comme le veut la loi.

Voici, comme le veut la loi, un bref compte-rendu de l'assemblée générale de l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire qui a eu lieu le jeudi 20 avril 2006.

L'assemblée a pris connaissance successivement du rapport sur le fonctionnement de l'association au cours de l'année 2005 et du compte des recettes et dépenses de l'année 2005. Et elle les a approuvés.

A noter que la situation financière de l'association est excellente. Au 31 décembre 2005, l'avoir de l'association s'élève à 13489 euros 31cents. Cet avoir n'a guère augmenté en 2005 puisque l'exercice 2005 s'est clôturé avec un solde de 8 euros 06 cents.

L'assemblée a approuvé la proposition du conseil d'administration de maintenir à 5 euros le montant de la cotisation pour 2007. A été retenue la proposition, formulée lors de l'assemblée, d'insérer dans le bulletin un bulletin de versement / virement.

- Le programme et le budget de l'association pour 2006 ont été approuvés. Le programme pour 2006 est comparable au programme de l'année 2005. Apparaît toutefois une initiative nouvelle : l'introduction auprès des autorités et instances concernées de revendications en faveur des membres de l'association et de l'association proprement dite. Le budget 2006 est présenté en équilibre.

Il n'a pas été procédé à l'élection d'un membre au sein du conseil d'administration, faute de candidats.

Dans l'ensemble, une assemblée générale agréable et constructive.

**Roger Dubois,
Président**

Si vous trouvez dans ce numéro un bulletin de virement, remettez-le à l'un de vos anciens collègues qui n'est pas encore abonné à ce bulletin et invitez-le à verser 5 euros.

TOUT SUR

L'ASSURCARD.

Assurcard est une carte nominative qui vous permet de bénéficier, en cas d'hospitalisation, du système du tiers payant.

Vous n'avez plus d'acompte à payer lorsque vous entrez à l'hôpital.

Vous ne devez plus régler la facture à la sortie.

C'est Ethias qui paie la facture d'hôpital.

Vous ne devez plus déclarer votre hospitalisation par écrit à Ethias.

Comment utiliser Assurcard ?

Avant de vous présenter au guichet d'admission de l'hôpital, rendez-vous au terminal Assurcard. Celui-ci se trouve à proximité du guichet d'admission des hôpitaux ayant adhéré au système Assurcard.

Vous trouverez ci-après la liste des hôpitaux actuellement concernés.

1000 Bruxelles	CHU Saint-Pierre, rue Haute 322
1000 Bruxelles	Institut Jules Bordet, boulevard de Waterloo 121
1020 Bruxelles	Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola, avenue J.J. Crocq 15
1020 Bruxelles	Centre Hospitalier Universitaire, Site Brugmaan, place Van Gehuchten 4
1030 Bruxelles	Centre Hospitalier Universitaire, Site Schaerbeek, rue du Foyer Scharbeekois 36
1040 Bruxelles	Cliniques de l'Europe, Site Saint-Michel, rue de Linthout 150
1040 Bruxelles	Hôpitaux IRIS Sud, rue Baron Lambert 38
1050 Bruxelles	Hôpitaux IRIS Sud, Site Etterbeek-Ixelles, rue Jean Pacquot 63
1070 Bruxelles	Hôpitaux IRIS Sud, Site Joseph Bracops, rue Docteur Huet 79
1080 Bruxelles	Cliniques de l'Europe, Site Deux Alices, Groeselenberg 57
1080 Bruxelles	Cliniques de l'Europe, Site Sainte-Elisabeth, avenue Defré 206
1090 Bruxelles	AZ VUB, Laarbeeklaan 101
1190 Bruxelles	Hôpitaux IRIS Sud, Site Molière Longchamp, rue Marconi 38
1200 Bruxelles	Clinique Universitaire St-Luc, avenue Hippocrate 10
1800 Vilvoorde	AZ Jan Portaels, Gendarmeriestraat 65
2000 Antwerpen	APRA Kliniek, Kipdorpevest 51
2018 Antwerpen	St-Vincentius ziekenhuis, Campus St-Vincentius, Vincentiusstraat 20
2030 Antwerpen	Monica, Campus Eeuwfeestkliniek, Harmoniestraat 68
2060 Antwerpen	AZ Stuivenberg, Lange Beeldekensstraat 267
2100 Deurne	Monica, Campus OLV Middelaars, Florent Pauwelslei 1
2200 Herentals	AZ St Elisabeth, Nederrij 133
2390 Malle	AZ Sint-Jozef, Oude Liersebaan 4
2400 Mol	Hartziekenhuis, Gasthuisstraat 1
2440 Geel	AZ St-Dimpna, Campus St-Elisabeth, J.B. Stessensstraat 2
2500 Lier	Heilig Hartziekenhuis, Kolveniersvest 20
2570 Duffel	AZ Sint-Maarten, Sint-Norbertus, Rooienberg 25
2610 Wilrijk	AZ St-Augustinus, Oosterveldlaan 24
2650 Edegem	Universitair Ziekenhuis Antwerpen, Wilrijkstraat 10

2800 Mechelen	AZ Sint-Maarten, Campus Sint-Josef, Leopoldstraat 2
2800 Mechelen	Dodoensziekenhui AV, Campus, Mechelen, Zwartzustersvest 47
2820 Bonheiden	Imelda Ziekenhuis, Imeldalaan 9
2840 Reet-Rumst	AZ Heilige Familie, s'Heerenbaan 172
3000 Leuven	Regionaal ziekenhuis Heilig Hart, Naamsestraat 105
3000 Leuven	UZ Gasthuisberg, Herestraat
3200 Aarschot	Kliniek St Elisabeth, Langdorpsesteenweg 129
3290 Diest	AZ Diest, Campus, Michel Theysstraat 18
3290 Diest	AZ Diest, Campus Hasseltsestraat, Hasseltsestraat 27-29
3300 Tienen	AZ Heilige Hart Campus Mariëndal, Kliniekstraat 45
3500 Hasselt	CAZ Midden Limburg, Campus Salvator, Salvatorstraat 20
3500 Hasselt	Virga Jesseziekenhuis, Stadsomvaart 11
3540 Herk-de-Stad	CAZ Midden Limburg, Campus Sint-Ursula, Diestsesteenweg 8
3550 Heusden-Zolder	CAZ Midden Limburg, Campus St-Franciscus, Pastoor Paquaylaan 129
3600 Genk	ZOL, Campus André Dumont, Stalenstraat 2
3600 Genk	ZOL, Campus St-Jan, Schiepse Bos 6
3620 Lanaken	ZOL, Campus St-Barbara, Bessemerstraat 478
3700 Tongeren	AZ Vesalius, Campus Tongeren, Hazelereikstraat 51
3740 Bilzen	AZ Vesalius, Campus Bilzen, Hospitaalstraat 15
3800 Sint Truiden	Regionaal Ziekenhuis St-Trudo, Campus Sint-Anna, Stenaertberg 3
3800 Sint Truiden	Regionaal Ziekenhuis St-Trudo, Campus Sint-Jozef, Diestersteenweg 100
4000 Liège	CHR de la Citadelle, boulevard du 12e de Ligne 1
4000 Liège	CHR de la Citadelle, Site Sainte-Rosalie, rue des Wallons 72
4000 Liège	CHU Sart Tilman, Domaine Universitaire du Sart Tilman 35 b
4000 Liège	Clinique Saint-Joseph, rue de Hesbaye 75
4000 Rocourt	Centre hospitalier Saint-Vincent-Ste-Elisabeth, rue F. Lefèvre 207
4032 Chenée	CHU Notre Dame des Bruyères, rue de Gaillarmont 600
4100 Seraing	CH du Bois de l'Abbaye et de Hesbaye, Site de Seraing, rue Laplace 40
4130 Esneux	CHU Ourthe Amblève, boulevard de la Constitution 7
4300 Waremme	CH du Bois de l'Abbaye et de Hesbaye, Site de Waremme, avenue de la Résistance 2
4300 Waremme	Clinique Notre-Dame de Waremme, rue de Sélys 47
4420 Montegnée	Clinique de L'Espérance, rue Saint-Nicolas 447-449
4500 Huy	CHR de Huy, rue des Trois Ponts 2
4681 Hermalle-sous-Argenteau	Clinique Notre-Dame d'Hermalle, rue Basse Hermalle 4
4700 Eupen	Sankt-Nikolaushospital, Hufengasse 4-6
4780 Sankt-Vith	Klinik St-Josef, Klosterstrasse 9
4800 Verviers	Centre Hospitalier, Site Peltzer, avenue Peltzer 36
4800 Verviers	Centre Hospitalier, Site la Tourelle, rue du Parc 29
4802 Heusy	Centre Hospitalier St-Vincent - Ste-Elisabeth, Clinique Ste-Elisabeth, rue de Naimeux 17
4960 Malmedy	Clinique Reine Astrid, rue Devant les Religieuses 2
5000 Namur	CHR de Namur, avenue Albert 1er 185
5000 Namur	Clinique et Maternité Ste-Elisabeth, place Louise Godin 15
5004 Bouge	Clinique Saint-Luc, rue Saint-Luc 8
5060 Sambreville	CHR du Val de Sambre, Site Auvelais, rue Chère Voie 75
5500 Dinant	Centre Hospitalier de Dinant, rue St-Jacques 501
5530 Mont Godinne	Cliniques Universitaires de Mont Godinne, av. Dr. G. Thérasse 1
6000 Charleroi	CHR Notre-Dame et Reine Fabiola, Site Clinique Notre-Dame, Grand'Rue 3
6000 Charleroi	Hôpital Civil de Charleroi, CHU de Charleroi, boulevard Paul Janson 92
6030 Charleroi	Hôpital Civil de Charleroi, Site de Marchienne et Vincent van Gogh, rue de l'Hôpital 55
6041 Gosselies	Clinique Notre-Dame de Grâce, chaussée de Nivelles 212
6061 Montignies-sur-Sambre	CHR Notre-Dame et Reine Fabiola, Site Clinique Reine Fabiola, avenue du Centenaire 73
6110 Montigny-le-Tilleul	Hôpital Civil de Charleroi, Hôpital André Vésale, rue de Gozée 706

6200 Châtelet	Hôpital Civil de Charleroi, Hôpital Léon Neuens, rue du Beau Moulin 80
6460 Chimay	Centre de Santé des Fagnes, boulevard Louise 18
6600 Bastogne	Intercommunale Hospitalière FAC, Site Ste-Thérèse, Chaussée d'Houffalize 1A
6700 Arlon	Cliniques Sud-Luxembourg, Site Clinique St-Joseph, rue des Déportés, 137
6762 Virton	Cliniques Sud-Luxembourg, Site Clinique Edmond Jacques, rue de Harnoncourt 48
6900 Marche	Intercommunale Hospitalière FAC, Site Princesse Paola, rue du Vivier, 21
7000 Mons	CHU Ambroise Paré, boulevard Kennedy 2
7060 Soignies	CHR Haute-Senne, Site de Saint-Vincent, boulevard Roosevelt 17
7060 Soignies	CHR Haute-Senne, Site Tilleriau, chaussée de Braine 47
7080 Frameries	CH Hornu-Frameries, Site Frameries, rue de France 2
7100 La Louvière	CHU de Tivoli, avenue Max Buset 34
7301 Hornu	CH Hornu-Frameries, Site Hornu, route de Mons 63
7331 Baudour	Réseau Hospitalier de Médecine Sociale, Site Louis Caty, rue Louis Caty 136
7500 Tournai	CHR Tournai, Site Dorcas, bd Roi Albert Ier 1
7500 Tournai	CHR Tournai, Site Hôpital civil, bd Lalaing 39
7500 Tournai	Clinique Notre-Dame, avenue Delmée 9
7500 Tournai	Réseau Hospitalier de Médecine Sociale, Site de Tournai, chaussée de St-Amand 80
7700 Mouscron	CHR de Mouscron, Site CHR, avenue de Fécamp 49
7700 Mouscron	CHR Mouscron, Site Refuge, rue du Couvent 39
7800 Ath	Réseau Hospitalier de Médecine Sociale, Site d'Ath, rue Maria Thomée 1
8000 Brugge	AZ St-Jan, A. Ruddershove 10
8000 Brugge	AZ St-Jan, Campus St-Franciscus-Xaverius, Spaanse Loskaai 1
8400 Oostende	AZ Damiaan, Campus H. Hart, Gouwelozestraat 100
8400 Oostende	AZ Damiaan, Campus St-Jozef, Nieuwpoortsesteenweg 57
8400 Oostende	Henri Serruysziekenhuis, Kaïrostraat 84
8500 Kortrijk	AZ Groeninge, Campus Maria's Voorzienigheid, Loofstraat 43
8500 Kortrijk	AZ Groeninge, Campus O-L-Vrouw Hospitaal, Reepkaai 4
8500 Kortrijk	AZ Groeninge, Campus Sint-Maarten, Burgemeester J. Verduytselaan 5
8500 Kortrijk	AZ Groeninge, Campus Sint-Niklaas, Houtmarkt 33
8800 Roeselare	Stedelijk Ziekenhuis, Brugsesteenweg 90
9000 Gent	AZ Jan Palfijn, Site Koningin Fabiola, Koningin Fabiolalaan 57
9000 Gent	AZ Jan Palfijn, Site Watersportbaan, Henri Dunantlaan 5
9000 Gent	AZ Maria Middelaars, Kortrijksesteenweg 1026
9000 Gent	UZ Gent, De Pintelaan 185
9050 Gentbrugge	AZ Maria Middelaars, Campus St-Jozef, Kliniekstraat 27-29
9100 Sint-Niklaas	AZ Maria Middelaars, Campus St-Niklaas, Hospitaalstraat 17
9100 Sint-Niklaas	AZ Waasland, Campus Stadskliniek, Lodewijk De Meesterstraat 5
9140 Temse	AZ Maria Middelaars, Campus De Pelikaan, Gasthuisstraat 5
9160 Lokeren	Stadskliniek OCMW, Lepelstraat 2
9200 Dendermonde	AZ St-Blasius, Kroonveldlaan, 50
9220 Hamme	AZ Waasland, Campus Fabiolaziekenhuis, Hospitaalstraat 24
9230 Wetteren	Algemeen Stedelijk Ziekenhuis, Campus Wetteren, Wegvoeringstraat 73
9240 Zele	AZ Sint-Blasius, Campus Zele, Koevliet 6
9300 Aalst	Algemeen Stedelijk Ziekenhuis, Campus Aalst, Merestraat 80
9500 Geraardsbergen	Algemeen Stedelijk Ziekenhuis, Campus Geraardsbergen, Gasthuisstraat 4
9600 Ronse	AZ Kliniek Zusters van Barmhartigheid, Hogerluchtstraat 6
9620 Zottegem	AZ St-Elisabeth, Godveerdegemstraat, 69
9700 Oudenaarde	Aurora Ziekenhuis, Campus Oudenaarde, Minderbroederstraat 3

Quelle que soit son ancienne fonction, tout(e) retraité(e) peut participer à la rédaction de ce bulletin. Une poésie, une prose poétique, un texte en prose, etc...

PROSES ET POÉSIES

Les textes publiés ci-après ont été écrits par des retraités. Ce sont des textes en prose et des poésies.

Intérieur

*Nos pas nous ont conduits dans cette vieille auberge
Où l'accorte patronne, en nous serrant la main,
Nous ouvrit sa maison ; tout un passé, soudain,
Surgit dans ce décor où notre être s'immerge.*

*Enfant, rappelle-toi les contes d'autrefois,
Ils enchantaient le cœur, le soir, à la veillée,
L'émotion ravissait notre âme émerveillée
Autour de ce beau feu réchauffant notre toit.*

*Chacun se souviendra de sa douce jeunesse
Au logis de l'aïeul, auprès de ses parents,
Quand tous les vents du nord sévissaient, conquérants ;
On vivait sans soucis dans une folle ivresse.*

*La platine de fer, les châtaignes grillées
Semblent répandre encor leur effluve si pur,
Tous les vieux fers à gaufres accrochés sur le mur
Ont gardé du passé leurs couleurs écaillées.*

*Quand l'automne venait, - Vous en souvenez-vous ?-
Dans le coffre entrouvert cuisaient à l'étouffade
Des pommes dans leur jus couleur de cassonade,
Leur saveur aujourd'hui flatte encor notre goût.*

*Le tambour à café qu'on tournait sur la flamme
Rôtissait le grain vert et dans un brouillard bleu
La cuisine vivait comme au temps des aïeux,
Gardons ces souvenirs, ils combleront notre âme.*

Sutherland Jacques-Maurice (D'Ottignies)

Premier prix du concours 2005

Au commencement la vie

*Au commencement il y avait la terre et la mer;
Ou plutôt, il y avait la mer et la terre,
Enfin ... il y avait la mère,
Puis est venue la terre.
Non ! Monsieur, au commencement, il y avait le père.
Le père ? Mais quel père ?
Le père de tout.
Quand on dit " mère ", on pense " père ".
Le " Notre père qui êtes aux cieux ? "
Celui-là n'a jamais eu de mère.
Comment savoir ?
On n'a jamais retrouvé le père.
Le père de qui ?
Du premier père, le tout premier,
Celui de la première mère,
Au commencement ...
Reprenons :
Au commencement, il y avait le père,
La mère ne devait pas être loin,
On devait dire alors :
" Notre mère qui êtes aux cieux ".
Citer l'un, c'est penser à l'autre.
Depuis des milliards de siècles ?
Pourquoi jamais ne l'avoir dit ?
Le père était vie avant d'être père,
La vie était mère avant d'être vie,
Au commencement ...
Reprenons :
Au commencement, il y avait le ciel
Qui dénouait ses cheveux blancs,
Et le ciel pour l'enfant, c'était comme la mer,
Et la mer pour le ciel était comme eau-de-vie,
Au commencement ...
Reprenons :
Au commencement , il y avait la vie,
La vie ...*

Rousseau Paul (Aleur)

Second prix du concours 2005

L'école normale Charles Buls pendant la guerre (suite et fin)

Le moindre prétexte était bon pour déployer un très long drapeau belge, que le concierge accrochait dans le hall à la balustrade du premier étage.

Je retiens de cette période un souvenir de rage difficilement contenu, qui se traduisait par des comportements anodins peut-être, mais qui déchargeaient notre amertume. En voici un parmi d'autres : Les craies pour le tableau étaient distribuées parcimonieusement par le concierge (encore lui) le lundi matin. Dès le mardi, elles étaient à peu près introuvables. On les chipait afin d'écrire des milliers de lettres " V " sur tous les murs possibles. Ceci n'est pas une blague, car en 1941 il y eut un moment où le pays en était vraiment couvert.

Petite parenthèse à l'usage des non informés : " V " cela veut dire " Victoire ", " Vrijheid ", " Victory ". La radio de Londres, que l'on écoutait tous clandestinement avait donné consigne de maculer tout ce qui pouvait l'être en rue avec ce signe. Le résultat escompté fut probant : un découragement des soldats allemands, mal étouffé par la propagande, se produisit au point que l'occupant placarda des affiches annonçant " V " = signe de la victoire allemande. Le ridicule ne tue pas.

Pendant la guerre, il y avait bien sûr pas de réfectoire et moins encore de cantine. A midi, on rentrait chez soi (l'interruption était de 12 à 14 heures) ou bien on apportait des tartines et une boisson que l'on trimbalait en plus du cartable.

Côté chauffage, le problème était sérieux. Il faut savoir qu'à ce moment, toutes les classes étaient équipées d'un grand poêle colonne, très efficace quand il était fourni en coke ou en charbon. Restrictions aidant, on ne chauffait qu'après la Toussaint et on interrompait le chauffage à la mi-mars, quel que soit le temps. La poussière était en prime, nous avons parfois essuyé notre banc le matin avant de nous asseoir. Mais le pire était que souvent, le poêle s'éteignait entre l'heure du midi, par alimentation insuffisante. Au plus froid de l'hiver 1941 (qui fut terrible), il nous est arrivé de travailler en classe avec pardessus, écharpe et béret. Le professeur faisant de même.

Par économie, on a finalement reporté les cours du samedi sur d'autres moments de la semaine, afin de ne pas chauffer ce jour-là. Economies encore, les produits utilisés dans les laboratoires, (irremplaçables bien-sûr) étaient employés avec parcimonie par MM. Gils et Cambier. Et pas question de réparer un engin de gymnastique défaillant, ni de soigner les peintures extérieures qui se dégradait, ni de remplacer une vitre brisée. C'est ainsi qu'il a plu dans le grand hall par la faute d'un toit vitré défaillant jusqu'à la fin de la guerre.

Et pour se rendre à l'école ? Nous avons parfois effectué une partie du trajet en tram sur le marche pied, car la plate-forme (12 places) contenait 20 personnes et qu'à l'intérieur, on restait debout entre les banquettes occupées par des voyageurs assis. Braves trams tout de même, c'étaient les modèles dit " standard " qui tiraient une remorque. Matériel increvable sans limite de charge. Le tram était alors avec le vélo (tant qu'il restait des pneus) ainsi que nos pieds les seuls moyens de transport possible.

Pour revenir à Charles Buls, il n'y eut pas – que je sache – de traître à la cause patriotique, on ne s'est jamais soucié d'être Flamand, Wallon ou Bruxellois : Nous étions Belges. Un point c'est tout.

Quelques-uns d'entre nous ont néanmoins payé de leur vie leur dévouement à la défense de nos libertés. C'est le cas notamment de Charles Crassaerts de ma promotion en 1942 qui fut torturé à mort pour refuser de dénoncer quiconque.

Ce malheureux avait terminé et réussi ses études d'instituteur mais le 11 juillet 1942, jour de la remise des diplômes, il était absent pour avoir été arrêté quelques jours auparavant par la gestapo. Sa mère éplorée reçut son diplôme plus tard.

La dénonciation ne venait pas de l'école mais de l'environnement de son père, grand résistant, qui était contrôleur aux Tramways Bruxellois et qui avait monté une organisation de sabotages et de mise à l'abri de personnes recherchées par l'ennemi. Charles distribuait et collaborait au journal clandestin " La libre Belgique ". Il avait fini par être imprudent.

Son nom figure en tête d'une plaque commémorative du souvenir avec d'autres noms, victimes du nazisme. Elle se trouve toujours dans le hall d'entrée et est encore fleurie tous les ans.

Voilà l'état de survie de notre Ecole, alors comme aujourd'hui elle forme toujours des enseignants responsables. Ce fut un bloc contre l'ennemi, elle a courbé le dos sans broncher et explosa de joie à la Libération en septembre 1944 et plus encore lors de la capitulation allemande en 1945.

Une anecdote encore avant de terminer.

Nous étions à ce moment en 3e Normale. M. Draps, professeur de pédagogie, nous avait conduit à l'Ecole n°7 rue Haute, pour assister à une démonstration d'initiation au comptage pour les tout petits avec l'aide de musique.

En revenant, nous avons pris la rue des Capucins, ce n'était pas tout à fait par hasard car l'Ecole Normale pour jeunes filles, l'école Emile André s'y trouvait...

Il faisait beau et, par pure coïncidence, depuis des fenêtres grandes ouvertes de l'étage nous parvint l'hymne " Vers l'Avenir " suivi de la " Brabançonne ". Pour chanter aussi fort, vraiment les filles y avaient mis du cœur !

Nous nous sommes arrêtés, nous avons même chanté avec elles en pleine rue, accompagnant ainsi Mme Barthélémy leur professeur de musique. Une ovation formidable a suivi ces chants aimés, ce qui provoqua l'apparition aux fenêtres de têtes d'étudiantes étonnées de ce qu'elles avaient provoqué.

On a hurlé, applaudi au nom de " Vive la Belgique ", au nez de deux soldats allemands ahuris qui passaient et qui n'ont sans doute rien compris. En soi, cela ne servait à rien, mais cela déchargeait, cela faisait du bien. Et voilà comment, pendant cinq années, en avalant son amertume l'E.N.C.B a passé la guerre.

Pol Droulans (Bruxelles)

Les petits vieux

*Nous sommes les petits vieux
Bien lavés
Bien cirés*

*On nous a autorisés
A nous promener
Dans les rues de nos cités*

*Nous avons l'air heureux
De ceux qui ont surmonté
Nombre de difficultés*

*Nous sommes étonnés
D'être encore invités
A partager*

*La vie des moins âgés
Il est de bon ton
De nous faire participer*

*A des rencontres, des réunions
Entre générations.
C'est un stimulant pour notre imagination.*

*Nous pouvons expliquer
Combien nous avons manqué
De courage et de lucidité*

*Dans l'analyse de la société,
De ses dérives, de ses calamités.
Nous n'avons pas prévus les chocs pétroliers !*

*Nous avons été dupés
Croyant que consommer
C'était contribuer à notre prospérité.*

*Nous avons été embrigadés
Dans des campagnes et des pétitions
Pour ceci, pour cela, contre les communistes*

*A l'époque de vrais terroristes
Sans soupçonner
Qu'ainsi nous agissions*

*Pour renforcer l'emprise des capitalistes
Eux qui se sont proclamés
Démocrates sans nulle concession*

*Maintenant nous les vieux bien grimés
Dûment vitaminés
Nous sommes exhibés*

*Dans les journaux et les télévisions
Pour montrer
Aux gogos rassemblés*

*L'efficacité
Du système de protection de la santé
Enfin, si cela peut aider !*

André Van Aelbrouck (Rixensart)

Le vol du ramier.

*Dans l'air calme du matin,
A l'heure où le soleil d'été
S'élève au-dessus de l'horizon,
J'attendais sa venue,
Impatiemment,
Depuis l'allée du jardin.*

*Je le voyais surgir
Entre les toits des maisons
De la rue voisine.
Il survolait un instant
La limite des champs
Avant d'entreprendre
D'un coup d'aile bien balancé
Un large virage
Qui le rapprochait de moi.*

*Le gros oiseau planait
Majestueusement
Au-dessus du verger,
Virait de nouveau
Avant de mettre le cap
Sur l'endroit d'où je l'observais.*

*Il passait au-dessus de ma tête,
Les ailes complètement déployées
Avec l'élégance et l'aisance
D'un voilier sur l'océan.
Son passage s'accompagnait
Du sifflement puissant
De son corps fusiforme
Fendant l'air matinal.
Silhouette parfaite
Aux tons gris bleutés,
Laisant apercevoir sous chaque aile
Trois plans diversement colorés :
Plumage bleu foncé près du corps,
Longues pennes grises aux extrémités,
Entre les deux, une large bande blanche.*

*A l'instant précis
Où il me survolait,
L'oiseau amorçait une légère remontée
Avant de s'engouffrer
Dans le feuillage du tilleul voisin,
Qu'il quittait après quelques minutes.*

*Il repassait alors au-dessus de l'allée
Comme pour me saluer au passage.
Un léger coup de gouvernail
Avec ses plumes rectrices,
Et il s'élevait vers le ciel.
Après un dernier virage,
Il reprenait son vol
Vers la campagne toute proche.*

*Hélas ! au bout de quelques jours,
Mon bel oiseau
N'est plus revenu
A nos rendez-vous matinaux.*

*Peut-être a-t-il migré
Vers d'autres cieux !
Peut-être un humain
Bien intentionné
Lui a-t-il réservé
Un autre destin !?*

Antoine Letellier (Gembloux)

Tache d'encre

*Dessus la page blanche
l'encre s'est répandue ;
elle s'étale et s'épanche
comme un rêve éperdu.*

*J'y vois tout l'avenir
posé là en ombrelle
prête à s'épanouir
comme fine dentelle.*

*Me laissant sur ma faim,
je scrute les tourments
de l'encre et du dessin
qui coulent impunément.*

*La tache s'élargit
et l'on y voit paraître
un envol de perdrix
dans un décor champêtre.*

*La nature l'emporte
et c'est très bien ainsi,
c'est elle qui, accorte,
gère les graffiti.*

*Le papier a tout bu,
je ne puis rien y faire,
il ne me reste plus
qu'à jeter ma chimère !*

Anne-Marie Storm (Bruxelles)

Les rois

*Il a le regard plein de douceur,
Le roi de cœur ;
Avec son air très pacifique,
C'est le roi de pique ;
Il ne compterait pas pour des nèfles,
Le roi de trèfle ;
Sans son épée et sans fourreau,
C'est le roi de carreau.*

*S'inspirant des seigneurs du Moyen Age,
Ils portent la barbe de leur âge ;
La sagesse se lit dans leurs yeux ;
Comme des chevaliers, ils ont l'air valeureux.*

*Pour le grand plaisir des joueurs,
A chaque roi, sa gente dame,
Et aussi son valet, fidèle serviteur,
Qui porte ses couleurs, mais pas son oriflamme.*

Antoine Letellier (Gembloux)

Si vous publiez un roman, un recueil de poésie, une monographie, etc, signalez-le au président de l'association. Ajoutez quelques mots sur l'oeuvre publiée.

POUR VOUS ET AVEC VOUS

Cette rubrique est consacrée aux activités mises sur pied à l'intention des retraités par l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire et par l'association pour l'encouragement à la solidarité entre actifs et retraités.

Assemblées générales annuelles

L'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire a tenu son assemblée générale à Nivelles le jeudi 20 avril 2006.

L'association pour l'encouragement à la solidarité entre actifs et retraités a tenu son assemblée générale à Bruxelles le mardi 16 mai 2006.

Le douzième concours de poésie et de prose poétique.

Le concours de poésie et de prose poétique organisé par l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire est annuel.

Le jury du concours 2005 était composé comme suit :

Présidente : Mme Christiane Philips
Secrétaire : M. Henri Vets
Membres : Mme Jeannine Bultiau
Mme Marcelle Héraly
Mme Irène Rinaldo
Mme Anne-Marie Storm

Le jury a lu les œuvres présentées. Il en a sélectionné deux et a désigné les lauréats du concours.

Le premier prix a été attribué à M. Jacques-Maurice Sutherland pour " Intérieur ".

Le second prix a été attribué à M. Paul Rousseau pour " Au commencement la vie ".

Le sixième concours de photographies.

Le concours de photographies est organisé annuellement par l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire.

Le jury du concours 2005 était composé comme suit :

Président : M. Fernand Marteau
Secrétaire : M. Henri Vets
Membres : Mme Christiane Burquin
M. Henri Sciot

Le jury a examiné avec beaucoup d'attention les photos présentées.

Il a désigné les lauréats ci-après.

Le premier prix a été attribué à M. Olivier Vaillant pour " Prince des airs 3 ".

Le second prix a été attribué à M. Paul Spitaels (†) pour " Marécages ".

LE COURRIER DE NOS LECTEURS

Parmi les lettres reçues au cours du trimestre écoulé, nous avons épinglé une lettre comportant une proposition que l'association a décidé de formuler auprès des instances compétentes.

" Monsieur le Président,

Ne pourrait-on pas exiger des médecins, qu'ils affichent en regard de leurs noms, partout où ceux-ci apparaissent dans l'exercice de leurs fonctions (bottin téléphonique, salle d'attente....) la lettre C pour conventionné, les lettres NC pour non-conventionné ou CP pour conventionné partiel ? Car il est très ennuyeux, une fois dans le cabinet de consultation, de poser la question au médecin. Comment savoir quand un médecin est partiellement conventionné ? (date et heure).

Veillez agréer, Monsieur le Président, mes sincères salutations. "

De nombreuses lettres traitent encore de l'assurance collective soins de santé. Voici une première lettre qui fait état de l'Assurcard. Vous trouverez dans la chronique " TOUT SUR " de ce bulletin des renseignements utiles sur l'Assurcard (pages 3 à 5).

" Monsieur le Président,

Après lecture du " courrier des lecteurs " je veux vous dire merci d'avoir organisé l'assurance collective des soins de santé avec Ethias pour les pensionnés et les actifs.

Mon mari a été hospitalisé quatre mois au C.H.U de Liège, passant d'une chambre particulière aux soins intensifs.

Il y est décédé le 15 juin dernier.

Ethias a payé des milliers d'euros (hors mutuelle) sans aucune démarche de ma part, j'ai seulement présenté son " Assurcard " le jour de son entrée au C.H.U.

Aussi c'est sans hésiter que j'ai opté pour la modalité n°1 et payé les 675 euros demandés.

Veillez agréer, Monsieur de Président, l'expression de mes sentiments distingués. "

Voici une autre lettre qui contribuera à mieux vous informer sur un aspect bien déterminé de l'assurance collective soins de santé.

" Monsieur le Président,

Suivant le conseil de Monsieur Vets, je vous sou mets la copie d'une lettre reçue d'Ethias assurance.

Elle comporte un paragraphe intéressant pour tous les affiliés que nous sommes.

*La notion de base - trop longtemps propagée - qu'une intervention dans les frais d'hospitalisation n'était possible qu'à la condition d'une **hospitalisation d'une nuit au moins** est dépassée.*

Nous devons savoir qu'à dater du 1er janvier 2001, Ethias a étendu son intervention aux suppléments de frais relatifs aux hospitalisations de jour à la condition que l'acte médical prodigué fasse l'objet d'une intervention légale sur base d'un mini, maxi ou super forfait ou assimilé (exemple : la cataracte, une coronarographie, etc... en fait, chaque fois que la clinique facture des frais à la mutuelle).

L'importance donc, pour l'assuré, de l'ouverture d'un dossier lors de l'entrée en hospitalisation d'un jour ; ce qui ne peut se faire que par l'introduction de la carte magnétique (fournie par Ethias ou à demander) dans le poste informatique de la clinique.

En ce cas, l'assurance reçoit la facture et vous informera in fine de son intervention ou pas dans les frais établis. L'assuré ne peut savoir d'avance, ce que produira l'acte médical !

Croyez-vous, Monsieur le Président, en la nécessité de nous informer de cette situation par notre bulletin des retraités ?

Vous remerciant de votre bonne attention, veuillez agréer l'assurance de ma considération distinguée "

Quant à la lettre d'Ethias à laquelle il est fait allusion dans la lettre reproduite ci-avant, en voici un large extrait :

" En principe nous n'intervenons dans les suppléments de frais que pour autant que l'assuré soit hospitalisé au sens des conditions générales, soit un séjour en clinique d'une nuit au moins.

Jusqu'au 31 décembre 2000, les frais découlant d'une intervention chirurgicale d'un jour étaient remboursés à la condition qu'il s'agisse d'une intervention ne pouvant se pratiquer qu'en milieu hospitalier et apparaissant sous cette codification à la nomenclature I.N.A.M.I, c'est-à-dire être égale ou supérieure à K120 ou N200.

A dater du 1er janvier 2001, nous avons étendu notre intervention aux suppléments de frais relatifs aux hospitalisations de jour à la condition que l'acte médical prodigué fasse l'objet d'une intervention légale sur base d'un mini, maxi ou super forfait ou assimilé.

En l'espèce, nous constatons que sur base des justificatifs en notre possession, aucune des prestations ambulatoires fournies ne répond à l'une ou à l'autre de ces conditions.

Nous sommes dès lors au regret de ne pouvoir vous accorder le bénéfice de notre intervention.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués "

IN MEMORIAM

- Le 24 décembre 2005, est décédé LESCANNE Philippe, né le 29 mai 1910, instituteur honoraire à l'Athénée royal de Mouscron.
- Fin 2005, est décédé MOENSSENS Jacques, professeur à l'Athénée royal de Thuin.
- Le 19 janvier 2006, est décédée ROLIN Lina née le 16 janvier 1914, directrice honoraire de l'Institut supérieur de l'Etat de kinésithérapie de Bruxelles.
- Le 28 février 2006, est décédé LHOST Maurice, né le 26 janvier 1926, éducateur économe honoraire à l'Institut d'Etudes sociales de l'Etat à Mons.
- En mars 2006, est décédé RAGOEN professeur honoraire à l'Athénée royal de Braine-l'Alleud.
- Le 7 mars 2006, est décédée STIEVENART Gisèle, née le 11 décembre 1942, institutrice en chef.
- Le 8 mars 2006, est décédé OTTE Richard, directeur honoraire de l'Ecole primaire autonome de l'Etat à Namur. Il était né le 17 août 1934.
- Le 13 mars 2006, est décédée VAN DAELE Flora, née le 28 novembre 1921, professeur honoraire à l'Athénée royal de Dour.
- Le 17 mars 2006, est décédé à Erpent PRUDHOMME Jules, né le 19 janvier 1927, inspecteur général honoraire au ministère de l'Education, de la recherche et de la formation.
- Le 22 mars 2006, est décédé ZUMKIR André, né le 21 mars 1923, professeur honoraire à l'Athénée royal de Liège 1.
- Le 31 mars 2006, est décédé à Waterloo, LIBERT Christian, directeur de l'école primaire autonome de l'Etat à Tubize. Il était âgé de 62 ans.
- Le 3 avril 2006, est décédé JOURDAIN Fernand, né le 29 octobre 1919, professeur honoraire à l'Athénée royal de Florennes.
- Le 6 avril 2006, est décédée HUART Denise, professeur honoraire du Lycée royal de Mons. Elle était âgée de 71 ans.
- Le 20 avril 2006, est décédé MATAGNE Jean, professeur honoraire à l'Athénée royal de Gembloux, il était né le 29 mai 1924.
- Le 21 mai 2006, est décédé LEBRUN Lucien, bibliothécaire honoraire à l'Institut technique de l'Etat à Tournai. Il était né le 8 avril 1928.
- Le 22 mai 2006, est décédé à La Louvière LAMBOT Robert, professeur honoraire au Lycée d'Etat à Le Roeulx. Il était né à Morialmé le 25 mai 1935.
- Le 6 juin 2006, est décédé DUCHESNE Jean, professeur honoraire au Lycée d'Etat à Havelange. Il était âgé de 70 ans.

Le président, le vice-président, la secrétaire, le trésorier et les membres du conseil d'administration de l'association prennent part au deuil des familles éprouvées et présentent aux membres de celles-ci leurs sincères condoléances.

Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements d'enseignement de l'Etat en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez au président de l'association les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, date du décès, lieu des funérailles).

Cinq euros pour un an

POUR VOUS ABONNER

au bulletin trimestriel de l'Association pour la promotion de la retraite
active, fraternelle et solidaire

LE BULLETIN DES RETRAITÉS

il vous suffit de verser **cinq euros** au compte **000-1337646-16**
de l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire
à 1400 Nivelles,

et vous recevrez les bulletins de l'année qui paraîtront à partir de la date de
votre versement .

Responsable de la rédaction: M. Roger Dubois

Responsable de l'expédition : M. Henri Vets